

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(19\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Marie Drouin, 21 juillet 1878](#)

## Jean-Baptiste André Godin à Marie Drouin, 21 juillet 1878

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[21 juillet 1878](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère

Destinataire[Drouin, Marie \(1849?-1890\)](#)

Lieu de destinationParis

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Description

RésuméMarie Moret a communiqué à Godin une lettre de la mère de Marie Drouin : Godin envoie à Marie Drouin un chèque de 60 F pour rémunérer les articles publiés dans le journal *Le Devoir* « autant pour vous être agréable qu'en raison de l'intérêt du sujet ». Il lui fait observer que la question des femmes libres lui semble avoir été épuisée par *Le Devoir*, qu'il faudrait la présenter sous un jour nouveau et que son dernier article était déjà fatigant pour le lecteur. Godin examine la possibilité d'une collaboration régulière de Marie Drouin au *Le Devoir* ; il lui demande si elle maîtrise la langue anglaise et si elle est capable de faire des traductions.

Notes

- Lieu de destination : l'index du registre indique « 24 rue Cail, Paris 43 rue de la Butte Chaumont ». La rue de la Butte-Chaumont n'a pu être identifiée.
- Le 7 avril 1878, Marie Drouin signe de son pseudonyme Louise de Lasserre

un article du journal *Le Devoir* intitulé « Réforme et progrès » (en ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/sresrech.php?P1132.1/75>, consulté le 12 mai 2023). Le 21 avril 1878, Marie Drouin signe de son pseudonyme Louise de Lasserre un article du journal *Le Devoir* intitulé « La Fédération britannique et continentale » (en ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.1/109/70/434/0/0>, consulté le 12 mai 2023). Le 14 juillet 1878, Marie Drouin signe des initiales « L. L. » de son pseudonyme Louise de Lasserre une nécrologie du docteur Baudet-Dulary (en ligne : <https://cnum.cnam.fr/CGI/fpage.cgi?P1132.1/295/100/434/0/0>, consulté le 12 mai 2023). Le 21 juillet 1878, Marie Drouin signe du pseudonyme Louise de Lasserre un article du journal *Le Devoir* intitulé « Moralité publique » (en ligne : <https://cnum.cnam.fr/CGI/fpage.cgi?P1132.1/312/100/434/0/0>, consulté le 12 mai 2023).

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

## Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Anglais \(langue\)](#), [Articles de périodiques](#), [Féminisme](#)

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (19)

Collation2 p. (287r, 288v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

---

Quinze Et Juillet 78

Mademoiselle Lacroix,

Une lettre que Mad<sup>e</sup> Marie Moret me transmet de Madame Votre mère me fait vous adresser ci-joint un chèque de 60<sup>frs</sup> pour les cinq articles que "Le Devoir" a reçus de vous et publiés autant pour vous être agréable qu'en raison de l'intérêt du sujet. Je ne pensais donc y attacher aucune rémunération, mais en présence de cette lettre je crois de mon devoir d'agir autrement.

Méanmoins la question des femmes libres me paraît épuisée pour "Le Devoir"; elle ne pourrait être reprise qu'en-

tant qu'elle se présenterait sous un aspect complètement nouveau. Le dernier article est peut-être déjà fatigant pour nos lecteurs.

Je ne voudrais pas que le prin. que je vous envoie aujourd'hui pour ces articles constituât un engagement pour l'avenir; je lui ai à ce moment qu'avec le service que je puis vous rendre et à débattre, s'il y a lieu, avec vous les conditions de notre concours pour l'année.

La lettre de Mad<sup>e</sup> votre mère me fait penser que vous accepteriez une collaboration régulière dans "Le Devoir"; mais il m'est difficile d'apprécier la nature du concours que

vous pourriez nous offrir.  
Je ne sais pas davantage  
quels sujets vous sont familiers  
parmi ceux qui concernent  
l'art ou le "Devoir".

Si la pensée que j'exprime  
ci-dessus entre réellement  
dans vos vues, j'aurais  
désireux de servir si vous  
possédez bien la langue  
anglaise et si vous seriez en  
état de faire des traductions  
d'articles de journaux ou de  
revues, etc.

Notre réponse me permettra  
de voir dans quelles limites il  
me serait possible de vous être  
agréable.

Très humblement,  
l'assurance de mes sentiments  
dévotés.

D. D. D.